

COMPTE-RENDU
Assemblée Générale n°2 – CQ5
17/10/2018

Début séance : 18h05

Retour sur l'organisation d'une journée de sensibilisation à la sécurité routière le samedi 6 octobre, avec la participation active de deux membres du CQ5.

Fany Nicaudie (co-présidente CQ5) est excusée pour cette Assemblée Générale.

Accueil d'un nouveau membre au sein du Comité de quartier n°5 (Nathalie Meireles-Alladio).

Ordre du jour :

- désignation d'un nouveau co-président suppléant
- bilan des travaux réalisés
- étude d'un container au bout de la rue des Chevreuils à côté de l'espace tri
- point complémentaire / budget participatif

1- désignation d'un nouveau co-président suppléant

Démission de Martine Gauthier-Valentin en qualité de co-présidente suppléante du Comité n°5.

Il convient donc d'élire un remplaçant au cours de la présente Assemblée Générale.

À l'unanimité, Cyril Nazabal est désigné co-président suppléant du CQ5.

2- Réponse aux demandes et notamment aménagement piste cyclable au niveau de l'avenue Jean Lartigau (cf. tableau de suivi des demandes d'interventions)

Point n°2 – problèmes d'inondations récurrentes au Gaillou, au niveau de la place Moby Dick

En particulier lors du fort épisode pluvieux intervenu pendant la nuit du 1^{er} au 2 juillet 2018

La pompe de relevage est située sur la place des 100 Capitaines

La mairie rappelle qu'un nettoyage régulier est effectué par les agents techniques qui s'occupent de l'entretien des équipements du réseau d'assainissement pluvial en surface.

Il convient cependant de vérifier le fonctionnement de la pompe de relevage, en lien avec les services gestionnaires du réseau (SYDEC).

→ demande à transmettre à la Direction des Services Techniques

Point n°8 – le CQ5 demande de mettre un arbousier plutôt qu'un chêne au niveau de la place Moby Dick, en remplacement de l'arbre abattu récemment pour des raisons sanitaires (champignon).

→ demande à étudier par la Direction des Services Techniques

Point n°13 – problème de saturation des véhicules lors de la dernière brocante organisée par l'association « Les Pibalous ».

Le service de Police Municipale n'est pas mobilisable le week-end en dehors de la période estivale.

À l'occasion des prochains vide-greniers, il y a peut-être lieu de prévoir un barriérage amovible adapté ou la mise en place d'un sens unique sur l'avenue Jean Lartigau.

→ demande à étudier avec la Police Municipale

Point n°17 – Projet « Cap Solidaire »

Le dossier a été transmis pour étude au Centre Communal d'Action Sociale.

L'opportunité de la mise en place du projet sera prochainement soumise au Conseil d'Administration du CCAS, en vue d'une réalisation éventuelle au cours de l'année 2019.

→ relance à effectuer auprès de la directrice du CCAS

Point n°21 – difficultés rencontrées par les particuliers pour réserver une salle municipale à Capbreton dans le cadre d'événements privés (mariages, anniversaires...)

À noter que le projet de déplacement et d'agrandissement des salles municipales, actuellement à l'étude dans le cadre plus global de la requalification du cœur de ville, pourrait permettre d'ouvrir plus largement aux habitants la possibilité d'une location privée.

3- étude d'un container au bout de la rue des Chevreuils à côté de l'espace tri

Neuf bennes sont actuellement installées par les services techniques dans les quartiers de Capbreton chaque vendredi pour y déposer tout le week-end, sans avoir à se déplacer à la déchetterie, ses tontes d'herbe, branches coupées et autres coupes de haie. Ces bennes sont strictement réservées aux déchets verts qui servent ensuite à faire du compost.

La municipalité ne souhaite pas augmenter le dispositif existant de mise à disposition des bennes à déchets verts, car l'objectif est d'inciter les particuliers à se rendre directement à la déchetterie. Pour les personnes ne disposant pas de véhicules adaptés, il est rappelé que le SITCOM de la Côte Sud des Landes propose un service payant de mise à disposition de bennes.

Plus d'informations sur le site : <http://www.sitcom40.fr/fr/reenseignements-pratiques/services.html>

Ce service pourrait d'ailleurs être organisé de façon mutualisée entre les habitants par l'intermédiaire des Comités de quartiers.

Point complémentaire : projet participatif CQ5

Pour rappel, chaque Comité va disposer d'un budget dit « participatif » pour mener un projet utile à la vie de son quartier, concerté avec la mairie, avec une enveloppe d'investissement de 10 000 € qui sera budgétisée par la municipalité.

Le CQ5 réfléchit sur un projet d'installation de jeux ludiques et sportifs, pour des jeunes âgés de 8 à 14 ans. Les propositions d'implantation de ces équipements seront à définir dans le cadre d'une prochaine réunion interne du Comité.

Rappel de la prochaine réunion des co-présidents des Comités de quartiers le mercredi 31 octobre prochain, avec la sélection définitive des budgets participatifs.

L'Assemblée générale annuelle, ouverte à tous les membres des Comités, sera organisée au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2018.